FESTIVAL HMONG D'ETE 2010
REGLEMENT SUR L'ELECTION DE LA MISSS HMONG

L'élection de la Miss Hmong 2010 est placée sous l'autorité du Comité Miss Hmong composé des représentants des associations partenaires.

I . PROFIL DE LA CANDIDATE.

Pour être candidate à l'élection de la Miss Hmong 2010, il faut être d'origine Hmong (cette notion se détermine par l'appartenance d'au moins un des deux parents à l'origine Hmong) et répondre aux critères suivants :

- Hauteur adoptée: 1m 55 à 1m 70
- Pour de taille: 36cm à 42cm

II . NOMBRE DE CANDIDATURES.

Le nombre de prétendantes est limité à 14. SH se réserve le droit de présenter 2 candidates. Le reste sera réparti à raison d'une candidature par Association et suivant l'ordre de réception du dossier de candidature. A défaut il est prévu qu'on fera appel au Public pour un complément nécessaire.

III . DEROULEMENT DE L'ELECTION.

L'élection de la Miss Hmong 2010 se déroule sur trois tours ; deux tours l'après-midi et le dernier tour le soir. A chaque tour, la candidate sera accompagnée à l'entrée de la scène par un garçon en costume Hmong.

31/ Discours de présentation.

Le discours de présentation sur scène se rapportant à la partie du statut familial se fera en Hmong, le reste peut être exprimé en français.

32/ Tours de défilé sur scène.

En vue de permettre à nos jeunes filles de pouvoir se montrer en tout glamour dans leurs costumes préférés, il est prévu que leur apparition sur scène se fera dans les tenues suivantes :

>1er tour : tenue lao
>2ème tour : robe de soirée
>Dernier tour : tenue Hmong.

33/Remise de récompenses.

Après le dernier tour, les candidates se retirent dans leur loge pour attendre le résultat. Lorsque le résultat est établi, les candidates seront appelées à se présenter de nouveau sur scène dans l'ordre des numéros sans leur garçon accompagnateur. Le résultat sera proclamé dans l'ordre :

-2ème Dauphine
-1ère Dauphine
-MISS HMONG 2010 .

34/Récompenses.

-MISS HMONG 2010 : 800€ + couronne + fleurs
-1ère Dauphine : 400€ + Fleurs
-2ème Dauphine : 200€ + fleurs
-Les autres candidates non élues : fleurs.

4/ Système de notation

La notation se fait par deux jurys : un jury officiel et un jury public.

>Le jury officiel est composé de quatre personnalités désignées parmi les invités d'honneur dont l'impartialité est reconnue.
>Le jury public est composé des voix des personnes votantes (tickets à acheter sur place -1€- et à déposer dans l'urne de sa candidate préférée).

41/Notation.

>Le jury officiel note les candidates selon un barème fourni à leur prise de fonction.
>Le jury public vote en déposant dans l'urne qui porte le numéro de sa candidate préférée, le bulletin qu'il a au préalable acheté sur place auprès du comité de Miss.

42/Le comptage des voix.

A la fin de chaque tour, le comité Miss Hmong (représentants des associations partenaires) procède au comptage des voix :

>Jury officiel : total des points de chaque candidate.
>Jury public : total des bulletins de vote obtenus par chaque candidate.

43/Classement.

Dans chaque jury, celle qui a obtenu le plus de points (voix) est classée première et ainsi de suite. Le classement final se fait en additionnant les places des candidates attribuées par les deux jurys. Celle qui a le plus petit nombre est déclarée Miss et ainsi de suite. En cas d'égalité, le classement du jury officiel est prépondérant

V . DIVERS.

Pour éviter des susceptibilités, il n'y a pas d'offres de fleurs aux candidates par le public. Les seules fleurs autorisées sont celles du Comité de Miss.